

Questions orales

a accordé au Canada une cote de faible risque, ce dont je me réjouis évidemment.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Madame la Présidente, comme l'a dit M. Francis, la firme Moody's donne au Canada une cote de faible risque. Ce que cela lui laisse entendre, c'est que cette société évalue le fardeau de la dette à 50 p. 100 du PIB au Canada et à 48 p. 100 du PIB aux États-Unis. Nous reconnaissons que le gouvernement Clinton a pris un certain nombre de mesures progressistes pour essayer de relancer l'économie américaine, et notre gouvernement ne fait rien.

Le ministre des Finances connaît le rapport du vérificateur général où on peut lire: «Deux des principales raisons pour lesquelles nous avons un déficit dans notre pays sont la politique monétaire de notre gouvernement qui favorise des taux d'intérêt élevés et le grand nombre d'échappatoires fiscales qui continuent d'exister dans notre système fiscal, notamment celle dont peuvent se prévaloir les fiducies familiales et qui vient tout récemment encore d'être rétablie par le gouvernement».

Si le ministre des Finances veut vraiment résoudre la question de l'endettement, va-t-il faire ce qui s'impose et commencer à s'attaquer sérieusement aux énormes échappatoires fiscales qui continuent d'exister, comme celle dont profitent les fiducies familiales?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame la Présidente, le député qui parle au nom du Nouveau Parti démocratique aimerait, je sais, qu'on supprime les exemptions pour les gains en capital et les exemptions pour les petites entreprises parce que les néo-démocrates les considèrent comme des échappatoires fiscales.

Le député dit que le Canada a des taux d'intérêt trop élevés. Examinons les faits. Il critique la politique monétaire de notre pays.

Une voix: Cela prend de l'ampleur.

M. Mazankowski: Cela prend de l'ampleur. Parlons du taux d'intérêt préférentiel. Le 25 mai, il était de 6 p. 100 au Canada comme aux États-Unis, de 8,8 p. 100 en France, de 10 p. 100 en Allemagne, de 7 p. 100 au Royaume-Uni et de 12,25 p. 100 en Italie. Je vous le demande, madame la Présidente, les taux d'intérêt sont-ils faibles ou élevés au Canada? Ce sont les plus bas de tous.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Jim Jordan (Leeds—Grenville): Madame la Présidente, tous les députés ont reçu récemment ce très attrayant rapport annuel de la Société canadienne des postes. On y trouve tout un tas d'expressions savantes comme «système de vidéocodage», «systèmes de pistage et de repérage du courrier», etc.

Le ministre responsable de la Société canadienne des postes pourrait-il nous dire pourquoi le gouvernement n'indique pas dans ce rapport le nombre de bureaux de poste ruraux qui ont été fermés en 1992-1993? Autrement dit, à quel prix pour le Canada rural, cette année a-t-elle été prétendument aussi bonne?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, si le député le veut, je peux lui expliquer brièvement ce que veulent dire toutes ces expressions techniques de façon à ce qu'il puisse comprendre le rapport.

Peut-être que le député—s'il est impartial—aimerait aussi savoir combien de comptoirs postaux ont été ouverts dans les régions rurales. Le ratio est de 2 pour 1. Deux ouvertures pour une fermeture. En fait, le nombre total augmente.

Peut-être le député aimerait-il savoir que d'après les sondages effectués auprès de la clientèle touchée par ces modifications, plus de 80 p. 100 des clients se sont dits satisfaits. Quand on a un taux d'approbation de 80 p. 100, on sait que ce qu'on est en train de faire est bon.

M. Jim Jordan (Leeds—Grenville): Madame la Présidente, j'aimerais que le ministre soit franc avec nous. Je pourrais essayer de comprendre s'il me disait combien de bureaux de poste ruraux ont été fermés. Je ferais vraiment un effort.

Le ministre devrait comprendre que les Canadiens ne vivent pas tous à Calgary, à Toronto, à Montréal ou à Vancouver. J'en connais qui vivent à Westport, à Marlbank, à Seeleys Bay, à Spencerville et à Lombardy.

Mes électeurs m'écrivent régulièrement pour se plaindre qu'il faut généralement compter quatre jours pour qu'une lettre franchise 32 milles, et trois jours pour une distance de 13 milles.

• (1445)

Au nom de tous ceux qui vivent dans les régions rurales et les petites villes du Canada, je demande au ministre: quand la Société canadienne des postes recommencera-t-elle à distribuer le courrier dans les régions rurales du Canada?

Des voix: Bravo!